

école —————
normale —————
supérieure —————
paris – saclay —————

Règlement du « *PhD Track* » de l'ENS Paris-Saclay

Préambule

Grande école de formation des élites, l'ENS Paris-Saclay a pour mission de former, sur la base d'un recrutement sélectif, les normaliens élèves, recrutés sur concours, et étudiants, recrutés sur dossier, aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche et, plus largement, à tous les métiers exigeant une expertise scientifique élevée.

Cette mission conduit l'ENS Paris-Saclay à s'appuyer sur une activité de recherche de pointe couplée à une formation de très haut niveau pour préparer au mieux les normaliens au doctorat.

Le doctorat donne accès à toute activité professionnelle qui valorise le développement des approches novatrices. La formation à et par la recherche permet aux docteurs de développer un grand nombre de compétences, à la fois disciplinaires et transversales, permettant d'exercer une activité professionnelle à haute valeur ajoutée que ce soit dans les établissements d'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche, ou les universités à l'international les plus prestigieuses que dans les industries ou les organisations innovantes de premier plan.

Article 1 – Objectifs du programme « *PhD Track* »

Afin d'attirer et d'accompagner plus de normaliens étudiants vers le doctorat, l'École normale supérieure Paris-Saclay a créé depuis la rentrée 2020 un programme d'excellence : le programme « *PhD Track* ».

Ce programme permet aux normaliens étudiants sélectionnés de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un chercheur ou un enseignant-chercheur afin de construire son futur projet doctoral.

Le normalien étudiant sélectionné est lauréat d'une bourse PhD Track et bénéficie d'un accès privilégié à un contrat doctoral de l'ENS Paris-Saclay pour effectuer une thèse dans un laboratoire de l'école ou une école doctorale (ED) de l'université Paris-Saclay ou sous la supervision d'un enseignant-chercheur de l'école, sous réserve de validation du diplôme et acceptation du projet par l'ED.

Article 2 – Organisation du programme « *PhD Track* »

Le programme d'excellence « *PhD Track* » est ouvert à tous les normaliens étudiants, quelle que soit leur discipline, et est mis en œuvre durant la 3^{ème} et la 4^{ème} année du Diplôme de l'ENS Paris-Saclay.

Il mobilise un ensemble de ressources adaptées pour soutenir l'élaboration de leur projet de recherche doctorale :

1. Un accompagnement personnalisé par un tuteur ;
2. Un rattachement à un laboratoire ;
3. Un accompagnement financier ;
4. Une évaluation annuelle du projet du normalien étudiant.

Article 2.1 – Un accompagnement personnalisé par un tuteur

Le « *PhD Track* » se fonde sur un accompagnement du normalien étudiant par un chercheur ou un enseignant-chercheur d'un laboratoire de l'ENS Paris-Saclay dans la construction de son projet doctoral.

La mission du tuteur comprend deux volets :

- Un volet « suivi pré-doctoral » qui vise à accompagner le normalien étudiant dans la construction de son projet doctoral (définition du sujet, prérequis méthodologique, bibliographie).
- Un volet « préparation des conditions du doctorat » qui vise à accompagner le normalien dans le choix du laboratoire et du directeur de thèse. Le tuteur pourra aussi orienter le normalien étudiant dans sa recherche de financement de doctorat.

Article 2.2 – Un rattachement à un laboratoire

Afin de favoriser l'intrication entre la formation et la recherche, le normalien étudiant sélectionné dans le « *PhD Track* » est intégré au laboratoire de recherche ou associé à l'équipe de recherche de son tuteur.

A ce titre, il participe pleinement à la vie du laboratoire (réunions, séminaires, etc.). Un accès aux ressources numériques, documentaires et expérimentales du laboratoire peut lui être donné si nécessaire.

Article 2.3 – Une évaluation annuelle du projet de recherche du normalien étudiant

A l'issue de chacune des deux années universitaires du *PhD Track*, le normalien étudiant présente l'état d'avancement de son projet devant le jury du « *PhD Track* » en présence de son tuteur.

Le jury émet un avis sur la poursuite ou l'arrêt du programme « *PhD Track* » pour le normalien étudiant. Un procès-verbal formalisera les décisions arrêtées par le jury.

Article 2.4 – Un accompagnement financier

Une bourse de 1000 € par mois est attribuée aux normaliens étudiants sélectionnés pour une durée d'un (1) an renouvelable une fois. Le montant de cette bourse inclut le montant de la gratification pour les stages effectués dans les laboratoires de l'ENS Paris-Saclay.

En cas d'arrêt du programme « *PhD Track* », le normalien étudiant finalise la préparation de son diplôme de l'Ecole, sans accompagnement financier.

Article 3 – Instance du « *PhD Track* »

Il est institué un jury d'admission et de suivi, le jury *PhD Track*, composé :

- des vice-présidents en charge de la Formation et de la Recherche ;
- du chargé de mission doctorat ;
- et de trois chercheurs ou enseignants chercheurs représentant la diversité disciplinaire de l'Ecole.

Les membres du jury représentant des secteurs disciplinaires, prendront attache auprès des DER de chaque candidat avant la commission d'admission.

Pour l'évaluation annuelle du projet de recherche du normalien étudiant, le tuteur du normalien étudiant est membre invité du jury pour la présentation orale.

Article 4 – Procédure de sélection

Article 4.1 - Capacité d'accueil

Le nombre de « *PhD Track* » est arrêté chaque année par le président de l'ENS Paris-Saclay après le vote du budget.

Article 4.2 - Eligibilité

Le programme débute en 3^{ème} année du Diplôme de l'ENS Paris-Saclay.

La sélection se fait au second semestre de la 2^{ème} année du Diplôme de l'ENS Paris-Saclay (niveau M1).

Tous les normaliens étudiants peuvent candidater au programme d'excellence « *PhD Track* ». Quelques bourses seront réservées chaque année aux normaliens étudiants qui prévoient de suivre une des années spécifiques de parcours du diplôme de l'ENS Paris-Saclay de type Année de Recherche et notamment : ARPE ; ARIA ; ARTEQ ; ARCC.

Le recrutement s'effectue en deux étapes : une première étape d'admissibilité sur dossier et une seconde étape d'admission sur entretien.

Cette sélection est effectuée par le jury « *PhD Track* ».

Article 4.3 - Admissibilité

Le candidat devra soumettre son dossier de candidature selon le calendrier communiqué par l'école. Les dossiers incomplets ne seront pas recevables.

Le dossier de candidature se compose des éléments suivants :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Relevés de notes des deux dernières années ;
- Etat de validation des activités du diplôme de l'ENS Paris-Saclay
- Descriptif du projet l'engageant sur 2 + 3 ans, incluant une année spécifique de parcours (ASP) et un M2R, suivis de 3 années de doctorat ;
- L'identité du tuteur qui devra être un membre du DER ;
- L'avis circonstancié du département d'enseignement et de recherche de rattachement.

Article 4.4 - Admission

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués à un entretien d'admission pour présenter leur projet.

Les critères de sélection sont :

- l'excellence du parcours
- la qualité du projet
- les motivations du candidat

Une attention particulière sera portée à l'inscription du projet dans une des thématiques des laboratoires de l'Université Paris-Saclay et/ou dans une thématique présentant un enjeu sociétal.